



# Détente Basketball Val-De-Reuil

SAISON 2025-2026

## COMMENT FAIRE MA LICENCE :

Les demandes de licences sont dématérialisées via la FFBB.

## 2 possibilités :

- Vous étiez **déjà licencié** au DBVR pour la saison 2024-2025, un mail FFBB avec le lien de renouvellement de votre licence va vous être automatiquement envoyé.
- Vous voulez **rejoindre notre club** (création ou mutation),  
**Merci de compléter le formulaire ci-dessous et de le retourner par mail à**  
dbvr.bureau@gmail.com ou nous le remettre en main propre lors des permanences d'inscription.
- Vous souhaitez être accompagné pour faire votre licence, des permanences vous seront communiquées via les réseaux et groupes WhatsApp.
- Merci de nous retourner la charte de bonne conduite signée et de prendre connaissance de la charte de la laïcité.

## **(RÉ)INSCRIPTION + COMMANDE SURVÊTEMENT \***

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

NUMERO DE TELEPHONE :

MAIL :



TAILLE SURVETEMENT PEAK (DU 2XS AU 3XL)

(Haut et Bas):

*\*Ensemble uniquement pour les catégories U11 à Seniors.*



## **LES CATÉGORIES ET TARIFS DE COTISATION :**

**Tarif famille : -10€ à partir de la 2<sup>ème</sup> licence.**

CATÉGORIES	NÉS EN	TARIFS
U7	2020 et 2019	105€
U9	2018 et 2017	105€
U11	2016 et 2015	150€
U13	2014 et 2013	150€
U15	2012 et 2011	150€
U18	2010-2009 et 2008	170€
U21	2007-2006 et 2005	170€
Séniors	2004 et avant	170€
Dirigeants		40€

## **RÈGLEMENT DE LA LICENCE :**

Les cotisations doivent être remises aux entraîneurs ou à un membre du bureau.

Vous avez la possibilité d'utiliser le Pass'Sport ou Atouts Normandie, qui seront déduits du montant total de la cotisation.

Vous pouvez payer en plusieurs fois. Les chèques seront à mettre à l'ordre du DBVR.

### **IMPORTANT:**

**AUCUNE LICENCE NE SERA EFFECTUÉE SANS LE PAIEMENT RÉGLÉ, PAS DE MATCH SANS LICENCE,  
DONC MISE EN PÉRIL DE VOTRE ÉQUIPE**



## **À RETENIR:**

- Un mail venant de la plateforme FBI va vous être envoyé pour réaliser votre licence dématérialisée (l'envoi du lien est automatique pour les renouvellements. Pour les créations de licence, le lien vous sera envoyé une fois que le formulaire en 1ere page de ce dossier nous sera retourné complété).
- Pour la saison 2025/2026, le prix de la cotisation prend en compte le survêtement pour les catégories U11 à Senior.

Il sera demandé :

- **À tous les licenciés (et aux responsables légaux pour les mineurs) de nous retourner la charte signée et de prendre impérativement connaissance de la charte de la laïcité.**

Nous souhaitons vous rappeler l'importance du respect de la Charte de la laïcité dans le cadre de la vie du club.

Cette démarche fait suite à une demande de la Mairie de Val-de-Reuil, qui concerne l'ensemble des clubs sportifs de la ville. L'objectif est de garantir un cadre accueillant, neutre et respectueux pour tous, quelles que soient les convictions de chacun.

La laïcité permet à chacun de pratiquer le sport dans un esprit de tolérance, de neutralité et de respect des différences. C'est une valeur essentielle que nous partageons pleinement au sein du DBVR.

Il est donc important que tous – joueurs, parents, bénévoles, entraîneurs – veillent à respecter cette charte, dans l'intérêt du collectif. En cas de non-respect, des sanctions pourraient être prises à l'encontre du club, ce que nous souhaitons évidemment éviter.

Nous comptons sur vous pour que ces principes soient compris, transmis et appliqués sereinement, dans le respect des valeurs sportives et citoyennes que nous portons ensemble.

Merci de votre attention et de votre engagement.



## ***Charte de la laïcité***

rédigée par l'Observatoire de la laïcité

pour le Secrétariat d'Etat chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes

### **Préambule :**

Considérant que la République laïque oblige autant qu'elle protège et garantit l'égalité entre toutes et tous, les signataires de cette charte s'engagent :

- à respecter et à partager, dans chacune des actions menées, la mise en œuvre de la devise républicaine « *Liberté, Egalité, Fraternité* » en veillant à une juste application du principe de laïcité ;
- à prévenir les phénomènes de pressions, de rejet de l'autre ou de discriminations notamment à raison de sa religion, de sa conviction, de son sexe, ou d'une quelconque appartenance réelle ou supposée.

### **Article 1 : La laïcité contribue à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la dignité des personnes**

La République laïque ne tolère aucune discrimination, notamment entre les femmes et les hommes, qu'elle découle d'un motif religieux ou autre. La laïcité contribue à promouvoir une culture commune du respect, du dialogue, de la tolérance mutuelle et de la considération d'autrui comme semblable doté de la même dignité et des mêmes droits.

### **Article 2 : La laïcité est un socle de la citoyenneté**

La laïcité est notre bien commun. Elle doit être promue et défendue par les pouvoirs publics et par tous les acteurs de la vie associative. Elle doit rassembler et ne pas être une source de divisions. La République laïque se fixe pour objectif de regrouper les femmes et les hommes divers autour de valeurs partagées, telles que la liberté de conscience ou l'égalité de toutes et tous quels que soient, notamment, leurs appartenances religieuse, convictionnelle ou leur sexe.

### **Article 3 : La laïcité garantit la liberté de conscience**

La laïcité garantit la liberté de conscience qui permet la liberté de croire, de ne pas croire, de ne plus croire ou de changer de religion. La liberté de croire inclut celle de pratiquer une religion, en privé ou en public, dès lors que les manifestations de cette pratique ne portent pas atteinte à l'ordre public établi par la loi. La République laïque permet à toutes et tous d'affirmer publiquement leurs convictions sans que cela ne puisse les mettre en danger.

### **Article 4 : La laïcité contribue à la fraternité**

La laïcité fédère, renforce l'unité de la nation et contribue à la mise en œuvre de l'idéal républicain de fraternité.

### **Article 5 : La laïcité garantit le libre arbitre**

La laïcité offre à chacun les conditions d'exercice de son libre arbitre et de la citoyenneté. La République laïque n'admet aucune injonction ni contrainte visant à imposer l'adhésion à une conviction, religion, ou à une pratique quelle qu'elle soit. Aucune religion ni aucun courant de pensée ne peut imposer ses prescriptions à la République.

### **Article 6 : La laïcité contribue à l'égal accès aux services et équipements publics**

La laïcité garantit la neutralité de l'Etat, des collectivités locales et des services publics et leur parfaite impartialité vis-à-vis de tous les usagers, quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions. La neutralité s'impose aux agents et salariés exerçant une mission de service public. De même, toute discrimination à raison notamment de la religion, de la conviction, du genre ou de l'orientation sexuelle doit être poursuivie. Nul usager ne peut être exclu de l'accès aux services et équipements publics en raison de ses convictions et de leur expression, dès lors qu'il ne perturbe pas le bon fonctionnement du service et respecte l'ordre public établi par la loi.

### **Article 7 : Les associations subventionnées sont respectueuses de la liberté et de l'égalité**

L'organisation des activités des associations subventionnées est respectueuse du principe de laïcité en tant qu'il garantit la liberté de conscience, l'égalité et l'accueil de toutes et tous quelles que soient leurs convictions ou religion.

Ces règles peuvent être précisées dans le règlement intérieur des associations n'exerçant pas une mission de service public. Pour les salariés et bénévoles de ces associations, les restrictions au port de signes ou tenues manifestant une appartenance religieuse sont possibles si elles sont justifiées par la nature de la tâche à accomplir et proportionnées au but recherché.



## CHARTE DE BONNE CONDUITE

La signature d'une licence est un engagement qui lie le club, le joueur et les parents d'où un certain nombre de règles à respecter par tous pour un bon fonctionnement.

### LA CHARTE DU JOUEUR

- Je suis poli(e) et je dis bonjour à tous en arrivant
- Je respecte les autres : coéquipiers, adversaires, dirigeants, arbitres
- J'écoute mon éducateur et je respecte ses consignes
- Je participe à l'activité du groupe avec enthousiasme et attention
- Je respecte les installations et le matériel, et j'aide au rangement en fin de séance
- Je participe aux entraînements et aux matchs ou plateaux
- J'avertis mes éducateurs de mes absences le plus tôt possible
- Je respecte les horaires

### LA CHARTE DES PARENTS

- J'accompagne mon enfant jusqu'au lieu de rendez-vous (entraînement ou match) et je m'assure de la présence d'un éducateur avant de le laisser
- Je reviens le chercher à la fin du match ou de l'entraînement en respectant les horaires
- Je suis supporter de mon enfant et m'intéresse à son activité
- Comme le joueur, je respecte les adversaires, je soutiens les dirigeants, je ne critique jamais l'arbitre
- Je suis disponible en cas de besoin et assure le transport des enfants
- Comprendre qu'au-delà du résultat, le Basket ball doit rester un plaisir et un jeu pour l'enfant
- Encourager et réconforter les enfants même en cas de défaite (c'est une étape nécessaire à la réussite)
- J'avertis les éducateurs de l'absence de mon enfant aux matchs et aux entraînements le plus tôt possible.
- Applaudir les belles actions de son équipe, mais également complimenter l'équipe adverse, cela permet de démontrer le respect que vous témoignez à l'adversaire.
- Avoir, le plus souvent, vis-à-vis de son enfant une attitude positive !
- Aller le voir jouer, soutenir son équipe, mais laissez l'éducateur diriger, "coacher" !
- S'interdire toute violence, toute agressivité envers l'arbitre, les éducateurs, les autres parents et à plus forte raison envers les enfants.

**LAISSEZ- LES JOUER !!!**



## **LA CHARTE DU CLUB**

- Nous assurons l'entraînement des jeunes et le bon déroulement des compétitions
- Nos comportements et nos tenues doivent être exemplaires devant les enfants et les parents (j'évite de consulter mon portable pendant la séance d'entraînement, je porte une tenue sportive aux entraînements et aux matchs)
- Nous faisons en sorte que l'aspect humain soit prépondérant
- Nous respectons les enfants comme nous leur demandons de nous respecter
- Expliquer, montrer, reprendre, encourager et féliciter
- Nous accueillons les parents, instaurons la convivialité et restons à leur écoute
- Nous recevons les adversaires et les arbitres de manière conviviale
- Nous sollicitons les parents pour le transport ou l'encadrement des enfants
- Nous faisons le bilan du match ou du plateau avec les responsables d'équipes

**En respectant ces règles, nous contribuerons à instaurer et développer un bon état d'esprit au sein du club ainsi qu'une image positive à l'extérieur.**

**Nom et Prénom du joueur :**

**Noms et Prénoms des responsables légaux :**

**Signature joueur:**

**Signature des responsables légaux :**